

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 09 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 02 novembre s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Ginette LEMEE, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024				
an	Mois	Jour	QN°	Subd					
2023	09	28	10	00					
ÉLUS		26						CONVOCATION	02-11-2023
PRÉSENTS MAXI		16						RÉUNION	09-11-2023
MANDANTS		8						AFFICHAGE	10-11-2023
ABSENTS		2						TRANSMISSION	13-11-2023
APTES A VOTER		24						Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS			
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES			
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X					
	MONNIER Philippe		1er Adjoint	X					
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X					
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X					
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X					
	POUGET Léo		5è Adjoint			X	Christian LANCESSEUR		
	HERNOT Bruno		6è Adjoint			X	Henri LABBE		
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe	X					
	HUET Jean-Marie		CMD1	X					
	CHARLOT Karine		Conseillère			X	Ginette LEMEE		
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère	X					
	DONNARD Roxane		Conseillère	X					
	DURAND Philippe		CMD2	X					
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X					
	LANCESSEUR Christian		CMD3	X					
	LESNARD Pierre		CMD4			X	Philippe MONNIER		
	MANIS Cécile		Conseillère			X	Brigitte GUINARD		
	ROUXEL Benoit		CMD5		X				
	MANIS Jean-Paul		Conseiller			X	Bruno LE BRICON		
	LEMEE Ginette		Conseillère	X					
LE BRICON Bruno		Conseiller	X						
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller			X	Maryvonne CHARLVET		
	CHALVET Maryvonne		Conseillère	X					
	DETREZ Nicole		Conseillère	X					
	RENAUT Sylvain		Conseiller			X	Nicole DETREZ		
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X				
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			16	2	8			

10 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Monsieur le Maire rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires et sur les engagements pluriannuels envisagés. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ce débat est acté par une délibération spécifique. Cette délibération doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Sur proposition de la commission n°3 « Budgets, finances locales » du 23 octobre 2023,

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,
Vu le rapport joint,
Considérant l'avis de la commission budgets/Finances locales en date du 23 octobre 2023,

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré,**

PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- PREND ACTE

ERQUY, Le jeudi 09 novembre 2023

La secrétaire de séance

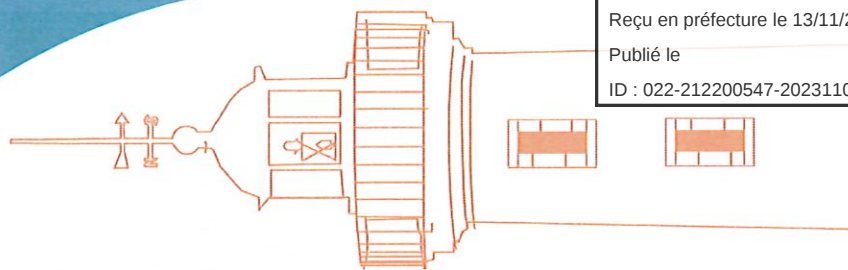
Ginette LEMEE



Le Maire,

Henri LABBE

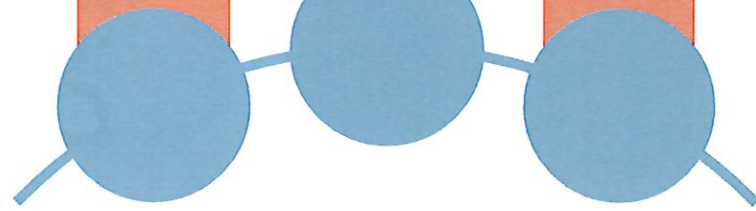




Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Envoyé en préfecture le 13/11/2023
Reçu en préfecture le 13/11/2023
Publié le
ID : 022-212200547-20231109-CM10_09112023-DE

SOMMAIRE



Éléments de contextes

Les hypothèses de travail

Scénario d'investissement

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

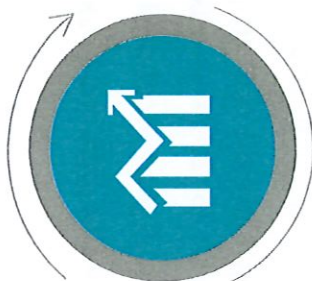
ID : 022-212200547-20231109-CM10_09112023-DE

Clé de lecture du rapport d'étude



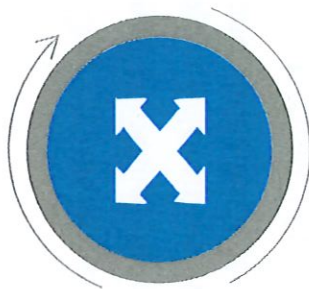
1. Contexte international, national et local
Crises (très forte inflation, guerre en Ukraine, au moyen Orient)

Informations sur le
Projet de Loi de
Finances 2024



2. Etat des lieux de la situation financière de la commune et Analyse prospective

Compte tenu de la dynamique attendue des charges et des recettes, quelle sera la situation financière les années à venir?



3. Orientations budgétaires pour 2024

Les incertitudes de
recettes 2024

La nécessité d'arbitrer
en deux temps

Éléments de contexte

- Les incertitudes géopolitiques ne sont plus à rappeler
- Contexte National: PLF 2024

Les premières pistes :

- Les prévisions macro-économiques pour 2024 : Selon le PLF, la croissance en 2024 s'établirait à 1,4 % (contre 1 % en 2023) et l'inflation diminuerait pour se stabiliser à 2,6 % (contre 4,9 % en 2023).
- Fin progressive des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique. Intégration de la suppression de l'amortisseur dans le DOB 2024 (hausse de 17 % de l'enveloppe « électricité »).
- DGF augmentée de 220 millions au niveau national ne permet pas de compenser intégralement l'inflation
- Augmentation de l'assiette des travaux aux travaux d'aménagement de terrain éligibles au FCTVA pour une recette en N+2.

Éléments de contexte sur les recettes de fonctionnement

Sur la Commune d'Erquy : Saisine du Préfet réalisée en juin concernant le montant à attendre de la recette liée aux éoliennes en 2024 sans réponse à ce jour

Les hypothèses de travail

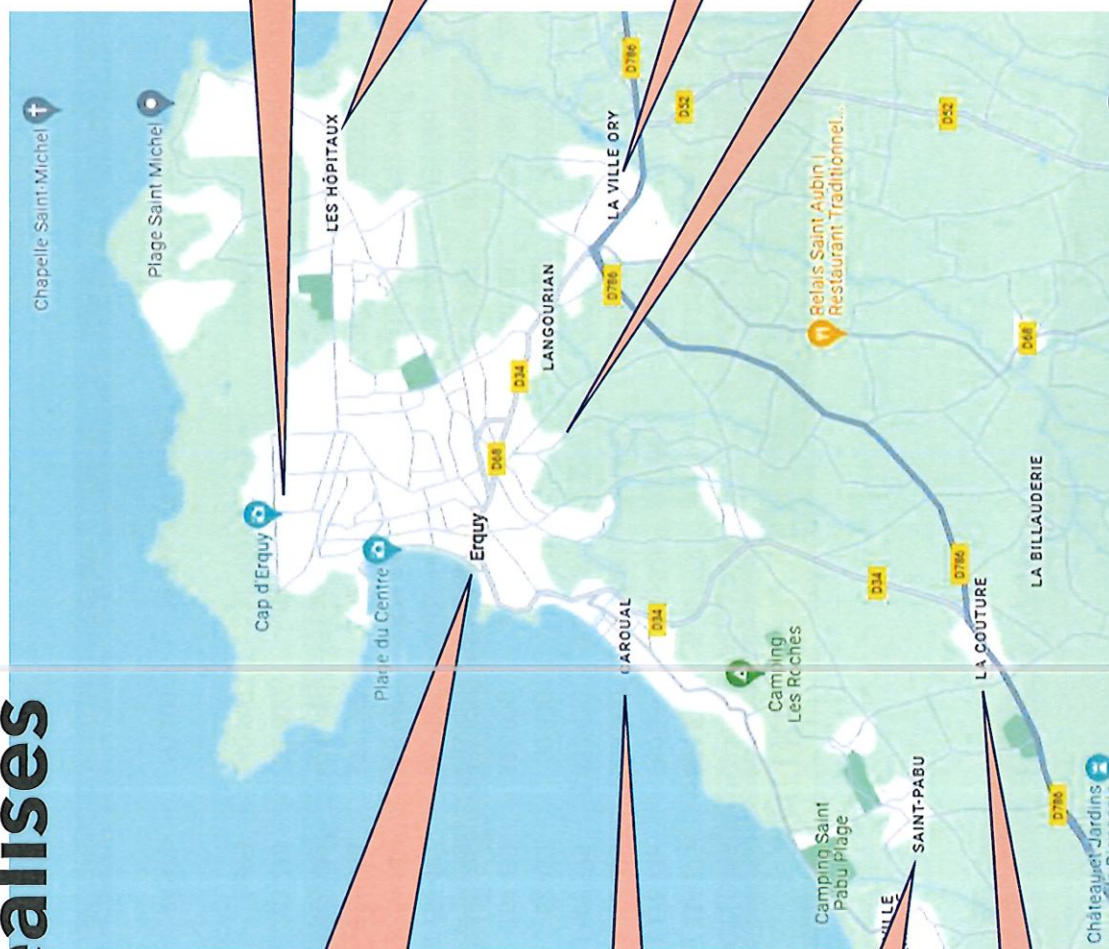
Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Stabilité des taux d'imposition communaux	Effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) établi à 1,5% et annualisation de la hausse du point d'indice de 1,5% effectuée en 2023 + mesures inflations	Croissance d'1% par an de la taxe d'aménagement	Remboursement des emprunts sur la base du plan d'extinction de la dette existante
Recettes "exceptionnelles" revalorisées chaque année à hauteur de 1,5% (Remboursement d'assurance, reprise ferraille...)	Charges à caractère général ajustée en fonction des remontées des services.		
Taux de croissance de 2,5 % des bases fiscales indexées sur le prix des loyers	Fin annoncée de l'amortisseur énergétique prise en compte et augmentation du prix de l'énergie de 10 %	Prise en compte des subventions notifiées	Une capacité d'investissement théorique de 3M€ entre 2022 et 2026 (montant annuel)
	Inflation de 2,6 % prévue		
Recettes éoliennes prises en compte dans le budget supplémentaire à notification	Prise en compte de l'augmentation des formules de révision liées aux contrats		
Les atténuations de charges (remboursements sur charges de personnel) évoluent au même rythme que les charges de personnel.	Budgétisation des créances douteuses		
Evolution des produits des services en fonction de l'inflation	Autres charges de gestion courantes : intégration de 3% de revalorisation	Fond de compensation de la TVA calculé au réel	
Prise en compte d'hypothèses prudentes sur les dépenses de fonctionnement au regard du contexte incertain			

Prospective

	RETRO				PROSPECTIVE					
	2 022	BT2023	AT 2023	VAR en %	DOB 2024	2 025	2 026	2 027	2 028	
RECETTES DE GESTION	7 314 375	6 903 870	6 764 034	0,70%	6 811 640	8 112 842	8 125 815	8 138 815	8 151 841	
Produits des services (R70)	1 178 718	380 630	360 926	0,02%	361 000	361 722	362 445	363 170	363 897	
Impôts et taxes (R73)	4 413 238	4 596 000	4 532 446	1,15%	4 584 640	5 884 640	5 896 409	5 908 202	5 920 018	
Dotations et participations (R74)	1 505 575	1 552 410	1 574 808	0,33%	1 580 000	1 580 000	1 580 000	1 580 000	1 580 000	
Autres produits (R75)	52 412	50 830	46 059	-0,13%	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000	
Atténuation de charges (R013)	164 433	324 000	249 795	-3,92%	240 000	240 480	240 961	241 443	241 926	
DÉPENSES DE GESTION	5 448 026	5 931 679	5 943 401	6,81%	6 347 885	6 358 662	6 369 459	6 380 274	6 391 108	
Charges à caractère général (D011)	1 752 481	1 985 142	2 012 745	5,91%	2 131 598	2 135 861	2 140 133	2 144 413	2 148 702	
Dépenses de personnel (D012)	3 374 147	3 568 787	3 578 541	7,20%	3 836 287	3 842 041	3 847 804	3 853 576	3 859 356	
Autres charges courantes (D65)	321 398	377 750	352 115	7,92%	380 000	380 760	381 522	382 285	383 049	
ÉPARGNE DE GESTION	1 866 349	972 191	820 633	-43,49%	463 755	1 754 179	1 756 357	1 758 541	1 760 733	
Intérêts de la dette existante	83 778	95 000	84 000	1,19%	85 000	130 000	125 000	120 000	115 000	
Charges financiers, exceptionnelles & provisions	1 399	240 800	131 400		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Produits financiers, exceptionnels & provisions	94 972	50 100	16 953	-41,01%	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	1 877 544	927 291	622 186	-39,13%	378 755	1 624 179	1 631 357	1 638 541	1 645 733	

DIFFUSION INTERNE/EXTERNE

Les Projets réalisés



- Groupe Scolaire
- Cour ALSH
- Parcours Sportifs
- Parc rue Foch
- Rue Foch
- Aire de jeux bd de Mer
- Maison Sociale
- Parking Caroual
- Zone 30

- Viaduc de Caroual
- Pôle Nautique
- Parking Caroual

- Jardins Partagés

- Effacement des réseaux
- Sanitaire public

- Réfection des courts de Tennis
- Aire de camping-car au Guen

- Parking et sens unique Saint-Michel
- Aire de jeux des Hôpitaux

- Lotissement des Rochettes

- Parcours santé La Chapelle

Projets réalisés

2020

2021

2022

2023

Programme de Voirie 200 000 €

Viaduc

Programme de Voirie 500 000 €

Effacement des réseaux : La Couture

Programme de Voirie 130 000 €

Voie Douce Saint-Michel

Rue Foch + De Gaulle

Rénovation Groupe Scolaire

Véhicule Police

Jardin partagés Saint-Pabu

Parcours Santé

Réginéa

Réginéa Express

MMS et Made in Breizh

3 Véhicules remplacés

Aménagements Mairie

Logements sociaux rue des Patriotes et rue des Hôpitaux

Parc rue Foch

Maison Sociale

Pôle Nautique de la Mascotte

Ferme maraîchage Bio à la Couture

Aire de camping car au Guen

Reprise des Campings

Elaboration du PLU

Aire de jeux des Hôpitaux

Requalification urbaine de Caroual

Requalification urbaine de Caroual

Marketing territorial

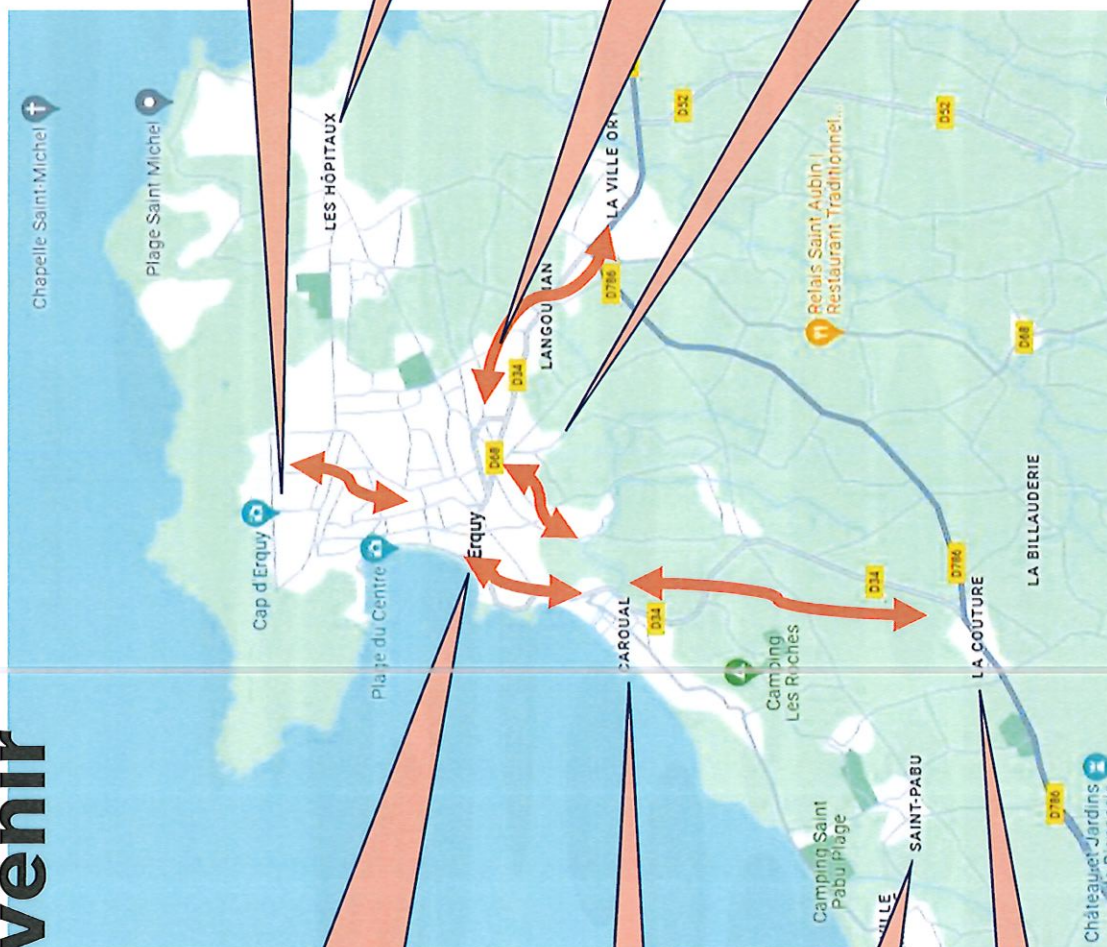
Tennis

Cinéma

Complexe Sportif

DIFFUSION INTERNE

Les Projets à venir



- Centre-Ville 2030
- Cour Ecole
- Cinéma
- Médiathèque
- Centre culturel
- Rue De Gaulle
- Requalification ancienne Mairie

- Requalification de Caroual
- Maison Fleurie

- Voies définitives du lotissement

- Pôle Bio
- Entrée du Grand Site

- Toiture et vestiaires
- Tennis
- Aire de camping-car au Guen
- Complexe Sportif

- Poste de secours
- Plage Saint_Michel

- Voies douces :
 - Caroual-La Couture
 - La Corniche
 - Rue du Viaduc
 - Les Jeannettes – Centre
 - Le Guen – Centre

- Street Parck
- Parking Salle des Sports

Projets à venir

2023

2024

2025

2026

Rue Foch + De Gaulle

Réseau de chaleur :
Ecole / Blé en Herbe / Centre Social

Parking Bastille

Programme voies douces

Rénovation Groupe Scolaire

Rénovation thermique
Maison Sociale

Logements sociaux rue des Patriotes et rue
des Hôpitaux

Logements Sociaux Caroual (FOL)

Rénovation CTM

Streetpark

Service Sports
Caroual

Bail Réel et Solidaire

Rénovation Thermique Mairie

Aménagements Mairie

Ressourcerie / Accueil des associations (FOL)

Complexe Sportif

Galerie :
Patio

Halle vente productions locales

« Erquy 2030 »

Rue du Port / Boulevard de la Mer / Doué de la Cuve

Elaboration du PLU

Requalification urbaine de Caroual

Requalification Ancienne Mairie

Parc rue Foch : kiosque à
Musique

Cinéma

Médiathèque

Aménagements paysagers : Square Hôtel de Ville & Place du Centre

Mini-Forêts

Centre Culturel

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID : 022-212200547-20231109-CM10_09112023-DE

PROJETS	2023	2024	2025	2026	2027
Gestion du patrimoine	560 000,00 €	542 300,00 €	1 000 000,00 €	1 180 000,00 €	800 000,00 €
Voie douce Caroual-La Couture	20 000,00 €	100 000,00 €	110 000,00 €		
Centre social	170 000,00 €		150 000,00 €		
Pôle de la Mascotte		40 000,00 €	100 000,00 €		
Parking Salle des sports				200 000,00 €	
Voie douce rue du Viaduc			200 000,00 €		
FOL de l'Orne (Ressourcerie,...)		20 000,00 €	25 000,00 €	500 000,00 €	
Pôle Bio		30 000,00 €		350 000,00 €	
Complexe sportif	20 000,00 €	1 100 000,00 €	300 000,00 €		
Rue Foch et De Gaulle	252 000,00 €	235 000,00 €			
Erquy 2030	50 000,00 €	145 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	1 000 000,00 €
Parking de la Bastille			350 000,00 €		
Effacement des réseaux	92 500,00 €	90 000,00 €	92 500,00 €	92 500,00 €	
Réseau de chaleur		- €	700 000,00 €		
Requalification caroual	35 000,00 €	800 000,00 €	600 000,00 €	600 000,00 €	415 000,00 €
Cinéma	- €	990 000,00 €			
Centre culturel			300 000,00 €		1 000 000,00 €
Rénovation Ecole	650 000,00 €	300 000,00 €			
Cimetière	- €			200 000,00 €	
Maison de Projets		- €	80 000,00 €		
Service des Sports		75 000,00 €			
Foncier	70 000,00 €	130 000,00 €			
	1 919 500,00 €	4 597 300,00 €	4 507 500,00 €	3 622 500,00 €	3 215 000,00 €

DIFFUSION INTERNE/EXTERNE

Section d'Investissement

Milliers

6000

5000

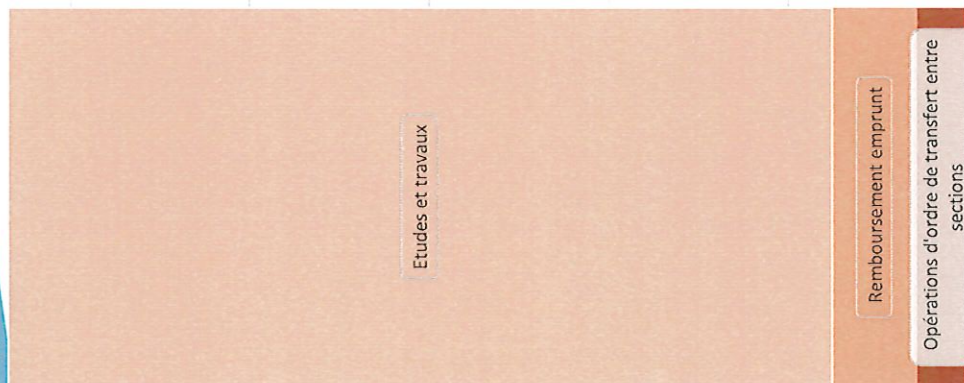
4000

3000

2000

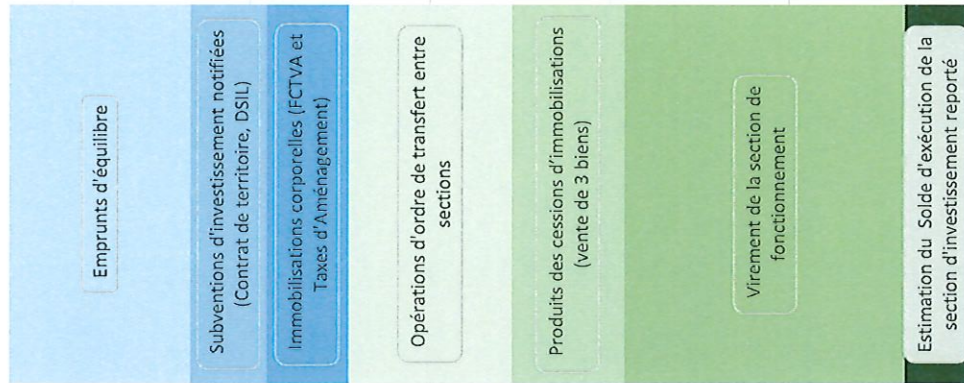
1000

0



Opérations d'ordre de transfert entre sections

Dépenses Investissement



Estimation du Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Recettes Investissement

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID : 022-212200547-20231109-CM10_09112023-DE